



CONVERGEONS !



Le bulletin de

Convergence Nationale

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

→ L'Édito

Le service public au cœur des politiques alternatives

L'élection d'un nouveau président de la République avec une majorité nouvelle à l'Assemblée nationale ouvre la voie à d'autres réponses que l'austérité généralisée. Les premières mesures annoncées s'inscrivent dans cette direction.

D'ores et déjà, la page du sarkozysme est en train de se tourner.

Pour que des changements fondamentaux s'inscrivent dans la durée en rupture avec les politiques antérieures et les intérêts de la finance, cela nécessite que toutes les organisations progressistes se mobilisent.

Il est clair que les tenants des logiques financières n'ont pas abdiqué et continuent de bénéficier de nombreux et d'importants relais, en France, en Europe et dans le monde.

La Convergence appelle à poursuivre la mobilisation contre le pacte budgétaire, notamment avec les collectifs pour un audit citoyen de la dette. Vous êtes d'ores et déjà un millier, députés, maires, conseillers municipaux, responsables syndicaux, associatifs, citoyens... à avoir signé l'appel en ce sens.

Très clairement, que ce soit la Commission européenne ou l'Inspection des finances en France, ce sont les mêmes recettes proposées : démantèlement des services publics, diminution des salaires et des retraites, comme des prestations sociales... Pourtant la preuve de l'inefficacité de telles mesures se vérifie partout en Grèce, en Espagne, en Italie, au Canada, ...

La question posée est celle de faire vivre une réelle alternative avec des politiques publiques d'intérêt général. C'est pourquoi la réponse « services publics » est celle qui doit s'imposer. Ce doit être l'affaire de tous !

→ Le Sommaire

P. 1 : L'Édito

P. 2 : En Bref...

P. 3 à 6 : *Le Dossier – Redresser et démocratiser le service public d'éducation : une urgence !*

P. 7 : *Dans les projets de la Convergence nationale Rail*

P. 8 : *La Convergence nationale participe au Collectif « Pour un Pôle Public Financier au service des Droits »*

→ À Noter

► **Vendredi 15 juin (16 h) et samedi 16 juin (10 h – 13 h) :** CA élargi aux collectifs de la Convergence nationale, Bourse du travail Paris 3, rue Château d'eau (M° République).

► **Samedi 23 juin : réunion Collectifs notre santé en danger Bourse du Travail Paris 10H30 + assises des collectifs d'audit citoyen de la dette publique à Paris.**

► **Samedi 30 juin :** réunion à Paris du CA de Convergence nationale rail (CNR).

► **Lundi 2 juillet à 19h :** réunion du CDDSP 75, Bourse du travail de Paris, 3, rue du Château d'eau (Métro République)

► **9 et 10 juillet :** sommet social. Au programme 7 tables rondes : emploi, formation, rémunérations, redressement de l'appareil productif, retraite et financement sécurité sociale et enfin État/Collectivités.

► **Mercredi 18 juillet et jeudi 30 août :** réunion de la Convergence sur l'actualité à 10h à Paris, 108 bis avenue de Flandre (métro Crimée)

► **Fin novembre :** assemblée générale de la Convergence nationale

www.convergence-sp.org – contacts : nosfuturs@aliceadsl.fr / 06 88 26 91 22

Pour recevoir le bulletin mensuel et le journal trimestriel de Convergence ou envoyer vos articles, infos et billets d'humeur, écrire à infosconvergences@gmail.com

→ **En Bref . . .**

► **Des premières annonces encourageantes**

• Dans l'éducation, avec un plan de recrutement dès cette rentrée et l'abandon de l'évaluation des enseignants. • En matière de justice sociale, le plafonnement à 20 fois le SMIC des rémunérations des grands patrons d'entreprises publiques. • En matière de retraite, de premières modifications ouvrant le droit à la retraite à 60 ans et améliorant légèrement les conditions de retraite des femmes et des chômeurs. • Pour le logement, le blocage des loyers à la relocation dans l'attente de l'élaboration d'une grande loi sur le logement. • Dans le domaine de l'hôpital, avec l'annonce de la réforme de la tarification et la réaffirmation du rôle central du service public hospitalier.

► **Des attentes sociales fortes**

• L'arrêt des restructurations, des fermetures et des privatisations de services publics, des suppressions d'emplois en leur sein. • La réorientation des services publics dans le sens de l'intérêt général au service de tous sur l'ensemble du territoire, il doit être mis fin aux logiques marchandes. Le «client» doit redevenir un usager ! • La réintégration de la Poste comme véritable service public dans les territoires. • La reconquête des services publics privatisés (énergie, télécom, transports...). • La mise en place d'un pôle financier public. • Un droit à la santé pour tous. • Une politique d'aménagement du territoire, permettant de pouvoir vivre et travailler au «pays», avec l'accès à l'ensemble des services fondamentaux.

► **Vous, associations, collectifs de lutte qui agissez dans le domaine des services publics, faites-vous connaître !**

L'élection présidentielle et la perspective d'une victoire de la gauche aux élections législatives permettent de tourner la page de cinq ans de sarkozysme. L'occasion est ainsi donnée aux Français d'en terminer avec une politique menée exclusivement dans l'intérêt des milieux financiers et qui n'hésitait pas à cliver nos concitoyens les uns contre les autres et à ressortir des expressions des poubelles de l'histoire.

Cependant, pour qu'un véritable changement ait lieu, l'ensemble des organisations de progrès doivent se mobiliser. Beaucoup de rendez-vous sont d'ores et déjà fixés, notamment le sommet social des 9 et 10 juillet. À son ordre du jour figurent notamment l'administration publique, les collectivités territoriales et le service public. Notre combat pour une société ayant au coeur des services publics démocratisés répondant à l'intérêt général reste donc plus que jamais d'actualité.

Il est donc devenu impératif pour la Convergence de recenser l'ensemble des collectifs agissant dans le champ du service public (affiliés ou non à la Convergence) et qui souhaitent agir ensemble.

► **Une publication de la Convergence nationale sur les services publics**

La Convergence nationale prépare une publication sur les services publics. Celle-ci se situera au coeur des enjeux actuels pour remettre l'intérêt général comme finalité première des services publics. Cet ouvrage sera aussi une aide au développement des initiatives et des actions pour promouvoir les services publics.



Pas de bébés à la consigne !

Pour le Collectif Pas de bébés à la consigne, une politique publique ambitieuse pour la

petite enfance doit offrir aux bébés et aux jeunes enfants un accueil personnalisant dans un cadre collectif ou individuel. Elle doit permettre à toutes les familles d'accéder à un mode d'accueil de qualité ou à l'école maternelle, sans barrière financière. Elle est aussi la première condition pour assurer le droit au travail des femmes. Elle constitue un investissement pour l'avenir.

Le collectif Pas de bébés à la consigne a publié un Plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance.

Sept dispositions nous semblent indispensables :

- 1) le retrait du décret du 8 juin 2010 dit "décret Morano" réformant l'accueil collectif et instituant les jardins d'éveil ;
- 2) une évolution du dispositif des Maisons d'Assistantes Maternelles en instaurant des normes de fonctionnement et d'encadrement comparables aux structures collectives de taille similaire ;

- 3) un plan national d'urgence de formation de professionnel-LEs qualifié-Es, notamment ouvert aux titulaires d'un CAP petite enfance et aux assistantes maternelles au titre de la promotion professionnelle ;
- 4) une amélioration conséquente des taux de professionnel-LEs les plus qualifié-Es et des ratios d'encadrement dans les établissements d'accueil des jeunes enfants ;
- 5) un plan ambitieux d'ouverture d'établissements contribuant à créer les 500 000 places d'accueil manquantes ;
- 6) Le rétablissement des postes d'enseignants supprimés, le développement de l'école maternelle sur tout le territoire, l'attribution des moyens nécessaires pour que chaque famille qui le souhaite puisse scolariser son enfant de deux à trois ans dans des conditions adaptées à cet âge d'entrée à l'école ;
- 7) L'exclusion de tous les modes d'accueil du champ d'application de la Directive "Services" et le maintien des établissements d'accueil collectif dans le champ public ou non lucratif.

→ Le **D**ossier : Redresser et démocratiser le service public d'éducation : une urgence ! *(Par Janine VAUX)*

La défaite de N.Sarkozy constituait le premier préalable à une indispensable reconstruction du Service Public d'Éducation , qui a tant souffert des politiques régressives menées ces dernières années.



Depuis le milieu des années 90 la démocratisation du système éducatif a marqué le pas ; mais elle a été considérablement aggravée par les suppressions massives d'emploi de ces dernières années et la loi Fillon de 2005 qui signifie un véritable renoncement. Certes, l'objectif affiché était 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur, mais celui de 80 % d'une classe d'âge au niveau baccalauréat était abandonné, et une multitude de contre-réformes ont organisé un tri social et une éviction précoce de nombreux élèves.

► **Chronique d'une démolition programmée**

Il serait illusoire de croire que les difficultés du système éducatif pourraient être résolues uniquement par des créations de postes, mais **la disparition de 80 000 emplois en cinq ans a véritablement asphyxié l'école.**

Les conséquences en ont été de plus en plus visibles d'année en année : augmentation des effectifs par classe, impossibilité de varier les situations d'étude et de diversifier les approches, suppression de dispositifs d'aide, affaiblissement considérable du potentiel de remplacement des enseignants, etc.

Tout cela a pesé sur la capacité du système éducatif à faire réussir le plus grand nombre d'élèves.



Le taux d'encadrement au sein de l'école primaire française s'est dégradé au point d'arriver au bas du tableau des pays de l'OCDE et les RASED (réseaux d'aide spécialisés pour les élèves en difficulté) ont été mis à mal.

Cette politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a été d'autant plus préjudiciable qu'elle a été conjuguée à des réformes néfastes -certaines étant pensées pour permettre les suppressions d'emplois-. Citons en quelques-unes.

La notion, très controversée dans sa conception, de « socle commun » et son évaluation par la mise en place d'un « livret de compétences » qui peine à trouver son sens, masquent mal les difficultés d'un collège qui ne remplit plus son rôle de collège pour tous et d'ascenseur social, et où s'organise de plus en plus une sélection précoce. Deux décrets ont même été publiés très récemment (en avril !) pour ouvrir la voie de l'alternance et de l'apprentissage dès 14 ans.

La « réforme » du lycée, par l'introduction de la gestion au local du tiers de la dotation horaire, a de fait créé de graves inégalités entre établissements sommés de faire des choix : ouvrir une option ou dédoubler, offrir une palette de formations plus ou moins étoffée. L'accompagnement personnalisé n'a quant à lui de « personnalisé » que le nom !

La « réforme » de la voie technologique, mise en place dans la plus grande improvisation, en ne s'appuyant pas suffisamment sur des situations d'apprentissage concrètes, ne peut que laisser sur le bord du chemin un certain nombre d'élèves qui ont besoin de ce type d'approche pour accéder au niveau bac puis BTS, voire plus.

Celle de la voie professionnelle a pour sa part, en supprimant la préparation au BEP, évincé les élèves les plus fragiles. Il faut rappeler que ces deux voies ont constitué un formidable outil de démocratisation et d'accès au baccalauréat pour les jeunes, leur permettant une insertion réussie et durable sur le marché du travail.

La loi LRU (loi sur l'autonomie des universités) a, entre autres, mis en difficulté financière certaines universités et notamment les plus petites.



A ce sombre tableau, il faut ajouter :

- le scandale d'une formation professionnelle des enseignants tombée à vau-l'eau,
- une orientation menacée - les conseillers d'orientation psychologues, trop peu nombreux (remplacement d'un départ en retraite sur six !), de plus en plus appelés à exercer dans des structures régionales n'ont plus les moyens de jouer pleinement leur rôle au plus près des élèves dans les établissements,
- une multiplication de fichages divers (dont certains ont dû être retoqués par le Conseil d'État), qui mériterait la création d'un Observatoire indépendant pour en vérifier l'utilité et surtout les finalités,
- des inégalités importantes et une concurrence entre établissements suite à leur « autonomie » accrue.

Est-il surprenant dans ces conditions que nombre d'élèves ne trouvent pas sens à leur présence en classe ou ne comprennent pas ce que l'on attend d'eux ? d'autant que certains rejettent au travers de l'école une société dans laquelle ils doutent de pouvoir trouver leur place.

Est-il surprenant que les personnels soient partagés entre désarroi, colère et souffrance au travail devant l'accumulation de tâches et d'injonctions dont ils ne partagent pas les objectifs ?



► L'emblématique décret sur l'évaluation des enseignants

Le poids de la hiérarchie n'a jamais été aussi pesant. N. Sarkozy et L. Chatel ont prétendu jusqu'au bout imposer une nouvelle étape décisive dans la transformation du système éducatif. Leur volonté était de faire passer en force, contre l'avis unanime des organisations syndicales, des textes établissant de nouvelles règles d'évaluation des enseignants, conseillers d'éducation et d'orientation, donnant notamment tous pouvoirs au supérieur hiérarchique, neutralisant les inspecteurs pédagogiques, Ils ont même poussé la provocation jusqu'à faire publier ce décret sur l'évaluation le 8 mai 2012, 2 jours après la défaite du président sortant !



Cette initiative ne relevait pas que d'un souci de limiter les avancées de carrière des personnels. **Il s'agissait aussi et surtout d'introduire dans les établissements scolaires des méthodes de management importées du privé, visant à la docilité et à la mise au pas des personnels. L'enjeu était bel et bien la mise en place d'une véritable clef de voûte destinée à briser les résistances et les solidarités afin d'assurer la mise en place des contre-réformes combattues ces dernières années.**



Les élèves n'auraient rien à gagner de ce projet de mise sous tutelle conçu au mépris des besoins pédagogiques qu'impose la lutte contre l'échec scolaire. Toute la profession attend l'abrogation de ce décret, ce que la nouvelle équipe gouvernementale s'est engagée à faire au plus tôt.

On le voit : les dégâts sont considérables ; et s'ils n'ont pas été encore plus lourds, c'est grâce aux personnels qui ont été extrêmement soucieux de l'intérêt des jeunes dont ils avaient la charge.

► Reconstruire l'École

Le chantier est immense et nécessitera sans nul doute des étapes : **mesures d'urgence pour la rentrée scolaire prochaine, suivies d'un plan de programmation qui tourne radicalement le dos aux choix faits ces dernières années** et trace la direction de projets de fond permettant enfin une démocratisation de l'École et plus de sérénité dans les établissements.

Les premières décisions gouvernementales constitueront autant de signaux tant auprès des personnels que des jeunes et leurs familles.

Chacun mesure combien il est important de **rétablir progressivement le potentiel de postes** dont le Service Public et Laïque d'Éducation a besoin pour assurer la réussite des élèves, mettre fin à un échec scolaire qui s'accroît comme ne manquent pas de l'indiquer certaines enquêtes internationales (la France est le seul pays de l'OCDE qui voit son taux de scolarisation des 16-18 ans diminuer), hausser le niveau de qualification dont notre pays a besoin.

Encore faut-il assurer une **véritable formation aux enseignants**, rendre sa signification à l'année de stage, mettre un terme à une crise de recrutement extrêmement préoccupante, à laquelle la création de **pré-recrutements et une revalorisation** fortement attendue pourraient contribuer à apporter une issue.

Encore faut-il avoir la volonté d'éradiquer la précarité et d'implanter des **postes pérennes**, dans différentes catégories, pour permettre la mise en place de véritables **équipes pluri-professionnelles**.



C'est en développant une prise en charge diversifiée des élèves que l'on pourra assurer la réussite de tous, **reconstruire une éducation prioritaire, compenser les inégalités**, permettre à chaque jeune de sortir du système éducatif avec une qualification.

C'est en ayant conscience que les élèves ont changé parce que la société a changé, que les contenus d'enseignement doivent répondre aux exigences de notre temps, que l'élévation du niveau de qualification est incontournable qu'il convient de redéfinir pour l'école des **objectifs alliant ambition et démocratisation**.

Ce redressement profond passe par **l'abandon des réformes régressives** de ces dernières années, elle suppose aussi de **redonner du sens à tous les segments du système éducatif**, de la petite enfance à l'université, de se donner les moyens de prévenir l'échec scolaire dès le primaire (15 % des élèves qui entrent au collège connaissent déjà des difficultés importantes), d'en finir avec une sélection précoce au collège, de rendre tout leur rôle aux enseignements technologiques et professionnels, de diversifier l'offre d'enseignement au lycée...

La question des **rythmes scolaires** qui doit être traitée dans toutes ses dimensions, nécessite une large concertation, comme toutes les autres questions éducatives qui engagent l'avenir non seulement de l'école, mais de notre société.

Nous avons chèrement payé le déficit de dialogue social de ces dernières années ; gageons que les personnels, les usagers de l'école et l'ensemble des citoyens sauront à cet égard exercer leur vigilance et exiger que la reconstruction indispensable de l'École s'effectue sur des bases démocratiques avec la volonté de concertations fructueuses qui permettent d'asseoir le succès des réformes nécessaires.

Ce renouveau est une impérieuse nécessité sociale, humaine et économique et dans un contexte de crise, représente sans aucun doute un investissement d'avenir.

→ Dans les projets de la Convergence nationale Rail



1) L'émission d'une carte-pétition (en direction du Ministère) associant étroitement la CNR et les Collectifs puisque cette carte portera à la fois le logo des Collectifs qui la diffuseront et la collecteront et celui de Convergence Nationale Rail, et qu'elle synthétisera les préoccupations communes à tous. Cette Carte-pétition sera envoyée au Ministère.

À ceux qui penseraient qu'il y a eu déjà beaucoup de pétitions collectées et remises ces derniers temps sans que le résultat en ait été probant, nous disons :

1 – que nous avons affaire à un nouvel interlocuteur qui doit absolument être saisi de nos préoccupations, revendications, exigences quant à retour à un service public ferroviaire de qualité ;

2 - que nous pouvons espérer, aujourd'hui, que l'attitude du récipiendaire de cette nouvelle pétition sera différente de celle de ses prédécesseurs ;

3 – qu'il s'agit d'une Convergence depuis tout le territoire et à partir des revendications de l'ensemble des Collectifs vers un décideur capital : le Ministère pour :

- *une réelle modernisation du réseau ferroviaire qui permette de desservir équitablement tous les citoyens du pays ;*
- *l'arrêt des augmentations injustifiées des tarifs et le retour à une tarification uniforme, claire et accessible à tous ;*
- *l'arrêt du démantèlement du fret ferroviaire notamment par une mise en concurrence injustifiée et inopérante et le retour à des services à tous les utilisateurs notamment par le biais du wagon isolé et la desserte de tous les secteurs économiques du pays ;*
- *l'arrêt des suppressions massives d'emplois et la mise en adéquation des moyens matériels et humains indispensables dans les services en particulier dans les trains et dans les gares afin de répondre aux attentes et aux besoins des usagers ;*
- *le retour à l'unicité du système ferroviaire avec une maîtrise publique des infrastructures tant dans sa réalisation, que l'exploitation ou la maintenance par le Service Public SNCF, le tout réalisé avec des financements publics.*

2) La réalisation d'un Mémoire en direction de tous les acteurs du territoire (gouvernement, élus européens, nationaux, régionaux, locaux – décideurs de tous les niveaux de la SNCF et de RFF) pour leur proposer une synthèse de l'état dans lequel le système ferroviaire a été mis ces dernières années, ainsi que nos revendications, nos propositions.

→ La **C**onvergence nationale participe au Collectif « Pour un Pôle Public Financier au service des Droits »

Favoriser la conversion écologique de l'économie

La Commission européenne évalue les besoins de financement de la transition écologique à environ 50 milliards d'euros par an pour la France. Le Grenelle de l'environnement a chiffré à 20 milliards la part qui doit reposer sur des fonds publics. Le Collectif propose d'articuler l'action du PPF en la matière autour de 4 cibles pour lesquelles il fait des propositions précises : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, infrastructures de transport, conversion de l'agriculture, développement de l'économie sociale et solidaire.

Permettre l'accès à un logement décent pour tous

Le Collectif pour un PPF soutient les constats et revendications de la Plateforme logement des mouvements sociaux (disponible sur nonalogementcher.org), notamment la création de taxes anti-spéculatives pour faire baisser les prix de l'immobilier et du foncier qui ont plus que doublé depuis 12 ans. Le PPF devra financer en priorité 150 à 200 000 vrais logements sociaux chaque année et soutenir les politiques de la ville ainsi que l'accession sociale à la propriété.

PÔLE PUBLIC FINANCIER

Un service bancaire de base universel et gratuit

Le Collectif pour un PPF propose la mise en place d'un service bancaire de base que toute personne pourra solliciter dans l'établissement bancaire de son choix sans que celui-ci puisse refuser (sous réserve de ne pas avoir déjà utilisé cette possibilité dans un autre établissement). Ce service, qui devra offrir un ensemble de prestations répondant aux besoins courants des usagers moyens, sera gratuit. Son coût sera mutualisé entre les banques via un fond géré par la Banque de France.

Intégrer emploi et salaires dans la cotation de la Banque de France

Pour les besoins de la politique monétaire, la Banque de France attribue une « cotation » à quelques 250 000 entreprises. Mais les critères qu'elle utilise sont essentiellement fondés sur la rentabilité financière, ce qui peut contribuer à encourager les délocalisations ou les placements financiers. Le Collectif pour un PPF propose d'introduire dans cette cotation la prise en compte des choix des entreprises en matière de création d'emplois, de développement de la qualification des salariés et revalorisation des salaires et de protection de l'environnement.

CGTG IEDOM/AFD Guadeloupe, CGTR IEDOM/AFD Réunion, SNB IEDOM/AFD Martinique, CGT MA IEDOM Mayotte, SNUCLIAS-FSU, Crédit foncier : CFTC, CFE/CGC, CGT, SU/SNA, et CFDT (sous délégation SPUCE), Caisses d'épargne (Collectif national CGT Caisses d'épargne, SNP FO), SNUP- Caisse des dépôts et consignations - FSU, CGT Banque de France, CGT Agence française de développement, SPUCE CFDT (Paris – Île-de-France : Banque de France, Caisses d'épargne, Crédit foncier, Agence française de développement), INDECOSA CGT, Union syndicale Solidaires, Fédération CGT Finances, Fédération CGT Banque et Assurance, Fédération SUD PTT AFVS (Association des familles victimes du saturnisme), AITEC (Association internationale des techniciens et chercheurs), Attac France, Fondation Copernic, Marchés européennes, DAL (Droit au Logement), Convergences pour les Services Publics, Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Résistance Sociale